

Intégration de facteurs d'équité dans les processus de planification, de mise en œuvre et de suivi des Plans d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC)



Table des matières

1 Pourquoi prendre en compte l'équité et la vulnérabilité ?

- 1.1 Les effets du changement climatique affecteront certaines catégories de population plus que d'autres
- 1.2 Des raisons impérieuses justifient que les municipalités se soucient d'obtenir des résultats équitables au profit de ces groupes vulnérables

2 Utiliser le processus PEADC pour ancrer les efforts en matière d'équité

- 2.1 Le processus PEADC et les points d'entrée correspondants en matière d'équité
- 2.2 Un outil pour soutenir les capacités internes en matière d'équité

3 Intégration des aspects liés à l'équité dans le cycle PAEDC

- 3.1 Un engagement authentique avec les groupes vulnérables tout au long du cycle du PAEDC
- 3.2 Intégration de l'équité dans la phase de planification des PAEDC
 - 3.2.1 Élaboration de la stratégie
 - 3.2.2 Élaboration de l'inventaire des émissions et options d'atténuation
 - 3.2.3 Risques et vulnérabilités et actions d'adaptation
- 3.3 Intégration de l'équité dans la phase de mise en œuvre des PAEDC
- 3.4 Intégration de l'équité dans la phase de suivi et d'évaluation des PAEDC

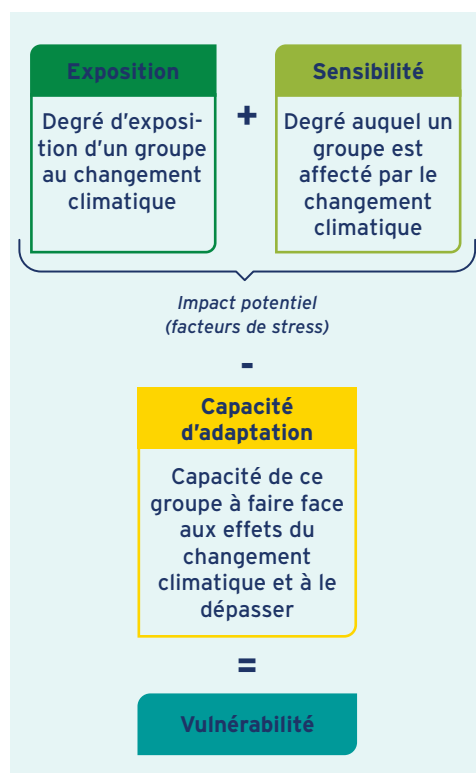
1 Pourquoi prendre en compte l'équité et la vulnérabilité ?

1.1 Les effets du changement climatique affecteront certaines catégories de population plus que d'autres.

Si tous les Européens sont exposés aux risques liés au changement climatique, les conséquences ne sont pas réparties équitablement¹. La transition vers l'abandon des sources d'énergie fossiles, par exemple, est supportée de manière disproportionnée par les travailleurs, les familles et les communautés des régions charbonnières d'Europe². De même, alors que de nombreux Européens consomment davantage d'énergie pour faire face à des températures de plus en plus extrêmes, ce sont des sous-groupes spécifiques qui sont poussés vers la précarité énergétique, encore exacerbée par la crise énergétique de 2022³. Les femmes sont parmi les plus touchées en raison des écarts de rémunération historiques et de leur engagement dans des secteurs moins rémunérateurs⁴.

Le fait que des catégories particulières de populations ressentent plus tôt et plus durement les effets d'un climat plus instable s'explique par leur plus grande vulnérabilité au changement climatique. Cette vulnérabilité découle de la combinaison de plusieurs facteurs.

Figure 1
Aspects of Vulnerability

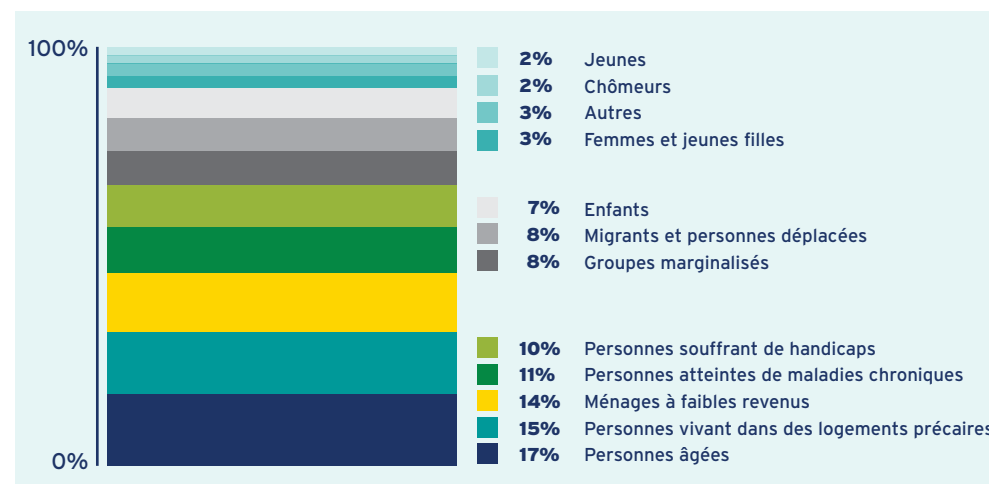


1 European Commission. [EU Adaptation Strategy](#)

Les groupes affectés comprennent les populations à faible revenu, les immigrés, les populations autochtones, les enfants et les femmes enceintes, les personnes âgées, les groupes professionnels vulnérables, certaines communautés ethniques, les personnes handicapées et les personnes souffrant

d'affections médicales préexistantes ou chroniques. La figure 1 ci-dessous présente les groupes vulnérables les plus fréquemment identifiés et signalés en 2021 dans le cadre du pilier "adaptation" de la Convention des Maires - Europe⁵.

Figure 2
Identification des groupes vulnérables dans le rapport 2021 de la Convention des Maires - Europe



2 Wuppertal Institute. [Just Transition Toolbox_EN.pdf](#) Nextcloud

3 European Commission. [Energy Poverty Advisory Hub](#)

4 Romano, V. [Women more likely to fall into energy poverty](#) EU Parliament warns - EURACTIV.com.

5 Joint Research Council. [The Covenant of Mayors in Figures and Performance Indicators: 6-year Assessment](#)

1 Pourquoi prendre en compte l'équité et la vulnérabilité ?

1.2 Des raisons impérieuses justifient que les municipalités se soucient d'obtenir des résultats équitables au profit de ces groupes vulnérables

De manière intrinsèque, l'équité ou la justice revêtent une importance en elles-mêmes. Au nom de l'État de droit, toutes les personnes partagent la même dignité humaine et doivent donc être traitées sur un pied d'égalité, avec la même attention et le même respect⁶. Dans le contexte de la justice climatique, « toutes les personnes - sans distinction de race, de couleur, d'origine nationale ou de revenu - ont droit à une protection égale contre les risques environnementaux et sanitaires causés par le changement climatique et à un accès égal à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'application des lois, des réglementations et des politiques environnementales »⁷.

Un argument plus concret en faveur de la recherche de solutions équitables tient au fait que l'inégalité contribue à l'érosion de la confiance et de la vie communautaire et qu'elle entraîne un mauvais fonctionnement d'institutions telles que les marchés, la gouvernance et l'ordre public, ce qui se traduit par une instabilité sociale et des conflits plus importants⁸. L'inégalité et l'exclusion sociale compromettent également les actions visant à promouvoir une plus grande résilience et une meilleure capacité d'adaptation⁹.

Équité : situation dans laquelle, indépendamment de l'identité, chacun est protégé de l'oppression, a un accès égal aux droits, aux ressources et aux opportunités, et bénéficie d'un soutien suffisant pour participer pleinement à ces droits, à ces ressources et à ces opportunités.

⁶ Bird, K. [Building a fair future: why equity matters](#) ODI

⁷ American Public Health Association & Centers for Disease Control and Prevention. [Climate Change and Health Playbook](#) Adaptation Planning for Justice, Equity, Diversity and Inclusion. American Public Health Association

⁸ Wilkinson, R. & Pickett, K. [The Spirit Level: Why More Equal Societies Almost Always Do Better](#) Allen Lane, 2009.

⁹ Adger, W. N., Safra de Campos, R., Siddiqui, T. & Szaboo, L. Commentary: [Inequality, precarity and sustainable ecosystems as elements of urban resilience](#). Urban Studies 57, 1588-1595 (2020)

2 Utiliser le processus PEADC pour ancrer les efforts en matière d'équité

2.1 Le processus PEADC et les points d'entrée correspondants en matière d'équité

Si l'obtention de résultats équitables grâce à l'action climatique est un objectif final, le présent document d'orientation préconise l'idée que cet objectif ne peut être atteint qu'en faisant de l'équité un principe opérationnel intégré dans toutes les facettes de la gouvernance, de la gestion et des opérations municipales.

Les processus d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation d'un PAEDC constituent des points d'entrée pratiques et efficaces pour atteindre cet objectif.

Ses principaux éléments sont les suivants :

- Une stratégie qui articule la vision, les objectifs, les cibles de haut niveau, les capacités humaines et financières et les ambitions en matière d'engagement des parties prenantes.
- Un inventaire de référence des émissions (IRE) et des actions d'atténuation sélectionnées ;
- Une évaluation des risques et vulnérabilités climatiques (ERV) et des actions d'adaptation sélectionnées ;
- Une évaluation des risques et vulnérabilités climatiques (ERV) et des actions d'adaptation sélectionnées ;

- Un inventaire de contrôle des émissions (ICE) dans les deux ans suivant la soumission du PAEDC.

Ce document d'orientation aide les autorités locales à identifier les points d'entrée de l'équité à chacune des étapes correspondantes du PAEDC, avec des exemples fournis dans les différentes sections du guide indiquées ci-dessous.

Processus PAEDC

Élaboration de la stratégie

Un inventaire de référence des émissions (IRE) et des actions d'atténuation sélectionnées ;

Une évaluation des risques et vulnérabilités climatiques (ERV) et des actions d'adaptation sélectionnées ;

Mise en œuvre du PAEDC

Suivi du PAEDC

Section du guide

3.1 et 3.2.1

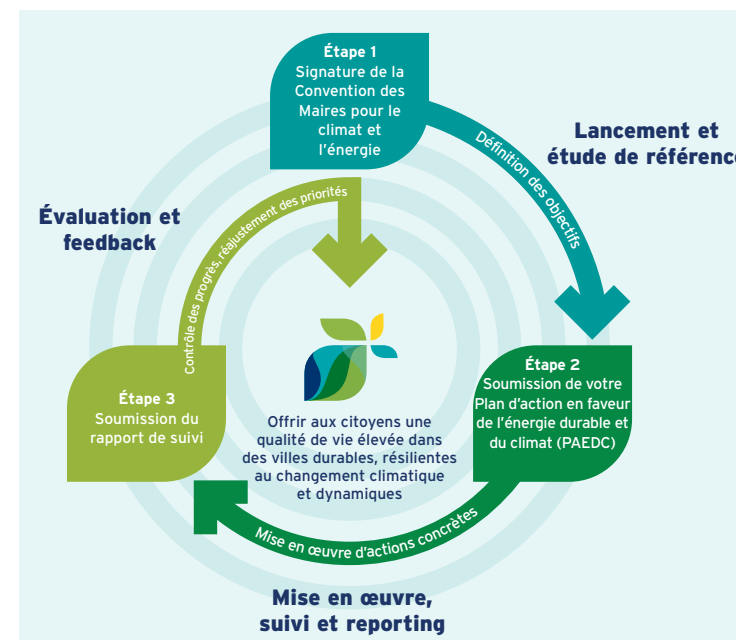
3.2.2

3.1 et 3.2.3

3.3

3.4

Figure 3
Processus étape par étape de la Convention des Maires



2 Utiliser le processus PEADC pour ancrer les efforts en matière d'équité

2.2 Un outil pour soutenir les capacités internes en matière d'équité

L'intégration des principes d'équité dans les politiques, les plans et les programmes relève d'un processus sans point d'arrivée définitif. Elle nécessite un engagement authentique, une auto-réflexion critique, des investissements dans le renforcement des capacités et une habilitation des citoyens et des communautés à prendre part au dialogue démocratique sur le climat. Cette démarche doit être suivie d'une action et d'un examen courageux et continus.

Tel qu'il se présente, ce document n'est pas conçu comme un ensemble d'étapes normatives ni comme une liste exhaustive d'actions possibles. Il met davantage en évidence les points d'entrée potentiels à différents stades du processus PAEDC pour intégrer des considérations et des actions concrètes en matière d'équité. Il vise également à inspirer une réflexion et une action supplémentaires au sein des équipes municipales et entre elles, ainsi qu'avec les parties prenantes externes.

Ce guide se veut donc un outil pour aider les municipalités à renforcer leurs capacités internes en matière d'équité, de justice et de lutte contre la vulnérabilité. Il pose des questions essentielles sur lesquelles les responsables locaux sont encouragés à réfléchir et à agir individuellement et collectivement.

Enfin, dans un esprit de formation par les pairs et d'échange, le guide met en lumière les efforts liés à l'équité déjà mis en œuvre par les autorités locales. Ces exemples ont pour but de motiver et d'inspirer.

Ce guide se veut un outil pour aider les municipalités à renforcer leurs capacités internes en matière d'équité, de justice et de lutte contre la vulnérabilité.

3 Intégration des aspects liés à l'équité dans le cycle PAEDC

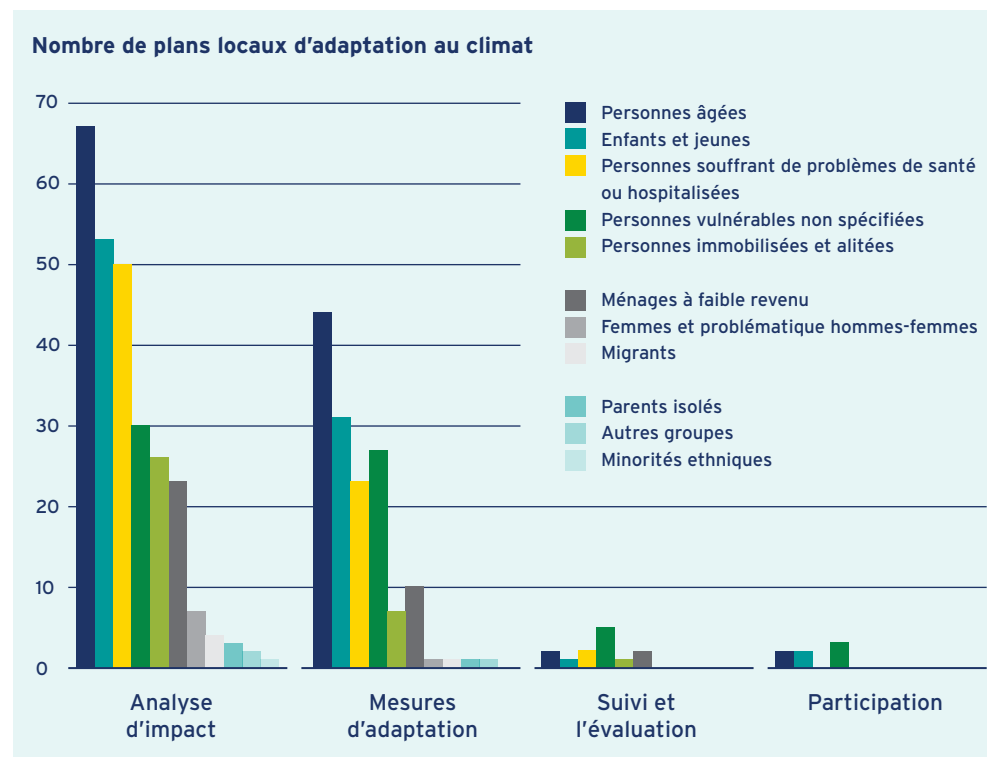
3.1 Un engagement authentique avec les groupes vulnérables tout au long du cycle du PAEDC

La méthodologie retenue par la Convention des Maires s'appuie sur un processus intégré et inclusif de planification, de mise en œuvre et de suivi en matière de climat et d'énergie, dans lequel les parties prenantes locales jouent un rôle actif. L'implication dans ces processus des groupes vulnérables identifiés dans la section 1.1 est particulièrement importante. En effet, dans de nombreuses situations, les inégalités qui exacerbent les vulnérabilités résultent de l'exclusion de communautés spécifiques dans la prise de décision. Par exemple, les approches décisionnelles descendantes historiques des transitions économiques dans les régions charbonnières ont parfois conduit les acteurs locaux à se sentir impuissants et à créer des récits sur les "perdants" ou les "victimes", ce qui a eu pour effet d'accroître la résistance au changement². Cette résistance peut être atténuée par l'appropriation et la direction locales des processus de transition. En effet, les membres de la communauté qui vivent (ou ont vécu) une situation d'inégalité sont les premiers experts de ce qui doit changer pour que les processus PAEDC apportent des solutions qui répondent au mieux à leurs besoins.

Pourtant, des efforts considérables restent à faire dans ce domaine. Une étude réalisée en 2022 par Reckien et al. sur 137 plans d'adaptation locaux de 23 pays de l'UE montre que si les plans d'adaptation locaux les plus récents prennent en compte un plus grand nombre de groupes vulnérables dans l'analyse d'impact et la planification des actions d'adaptation que les plans plus anciens, ces groupes ne sont toujours pas suffisamment pris en compte dans les efforts de suivi et d'évaluation et les possibilités de participation sont insuffisantes, comme l'illustre la figure 4 ci-dessous¹⁰.

La reconnaissance active de l'impact plus négatif du changement climatique sur certaines catégories que sur d'autres nous permet de commencer à identifier les bénéficiaires et les personnes marginalisées par l'action ou l'inaction en matière de climat. À partir de là, des réponses appropriées peuvent être élaborées.

Figure 4
Prise en compte des groupes vulnérables dans les Plans d'action en faveur du climat



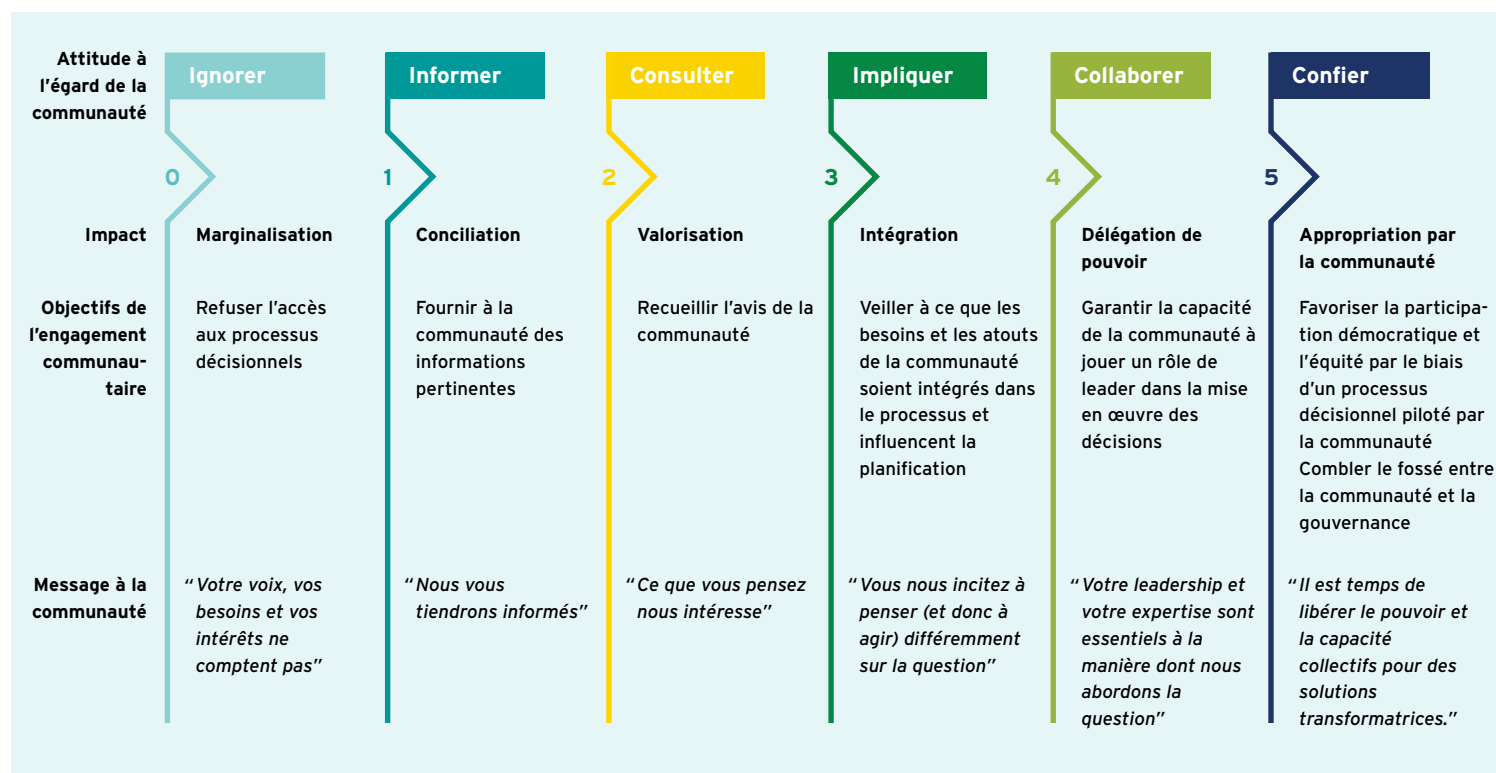
10
European Environment Agency. [Towards 'just resilience': leaving no one behind when adapting to climate change](#) Publications Office, 2022

3 Intégration des aspects liés à l'équité dans le cycle PAEDC

Mais l'engagement de la communauté en vue d'une véritable appropriation nécessite beaucoup de temps, d'efforts, de ressources et d'engagement à tous les niveaux. Cela suppose également d'être explicite quant à la nature exacte des objectifs de l'engagement communautaire. Les différents objectifs et leurs impacts associés sont illustrés dans l'éventail¹¹.

L'évolution vers l'appropriation communautaire se traduit par le partage de l'influence et du contrôle des ressources, de la définition des problèmes et de l'élaboration des solutions par les groupes vulnérables. L'équité liée au pouvoir est renforcée par la valorisation de leur expertise unique dans les processus de planification, de mise en œuvre et de suivi. Dans le même temps, l'équité liée au processus est renforcée lorsque ces mêmes groupes bénéficient d'un accès égal aux dirigeants gouvernementaux, sont constamment engagés et ont surmonté les obstacles qui limitent l'engagement.

Figure 5
L'éventail de l'engagement communautaire à l'appropriation par Rosa Gonzalez en affiliation avec Facilitating Power et Padres Unidos



¹¹ Gonzalez, R. [The Spectrum of Community Engagement to Ownership](#)

3 Intégration des aspects liés à l'équité dans le cycle PAEDC

Points d'entrée de l'engagement

Processus intégrés et inclusifs de planification, de mise en œuvre et de suivi en matière de climat et d'énergie, engageant la participation active des parties prenantes

Les moyens d'intégrer l'équité

En pratique, il peut s'agir des éléments suivants :

- Être présent dans les communautés sans rien demander et d'écouter ;
- Le cas échéant, faire une place à l'appropriation ou à la reconnaissance des préjudices subis par certains groupes dans le passé ;
- Élaborer une stratégie de collaboration communautaire, en veillant à ce que les obstacles à la participation soient identifiés et surmontés ;
- En s'appuyant sur la stratégie de collaboration communautaire, engager les parties prenantes vulnérables de la communauté en tant que partenaires essentiels dans la planification, la budgétisation et la conception des plans, des politiques et des projets d'action climatique, qu'ils soient initiaux ou continus;
 - Par la suite, reconnaître et montrer ouvertement que la contribution des groupes vulnérables est reconnue à sa juste valeur
- Investir dans des partenariats avec des communautés vulnérables en vue d'améliorer les connaissances sur le climat, les capacités des communautés et le leadership des jeunes ;
- Reconnaître que l'instauration de la confiance nécessite une attention permanente et constante.

Les questions clés à poser à ce stade sont les suivantes

- Qui a accès aux dirigeants gouvernementaux ?
- Qui est constamment engagé ou non ?
- Quels sont les différents types d'obstacles qui limitent l'engagement (accès à l'information, plateformes d'engagement, accessibilité linguistique, temps et garde d'enfants, etc.) et comment surmonter ces obstacles ?
- Qui exerce une influence et un contrôle sur les ressources ?
 - Cette influence et ce contrôle correspondent-ils à ceux qui sont les plus marginalisés par rapport aux avantages ?
- Le pouvoir sur les ressources, la définition des problèmes et la recherche de solutions est-il partagé ?
- Qui est l'expert - et pouvons-nous l'élargir pour qu'il soit plus inclusif ?
- Qui a le pouvoir de déterminer le calendrier stratégique ?
- Nous efforçons-nous délibérément d'instaurer la confiance ?
- Reconnaissons-nous la contribution essentielle des groupes vulnérables à notre travail ?
- Que signifie l'"appropriation" pour notre communauté et comment pouvons-nous la promouvoir ?

3 Intégration des aspects liés à l'équité dans le cycle PAEDC

Pleins feux sur le processus budgétaire participatif de Lisbonne¹²

Lisbonne faisait déjà figure de leader européen avec l'introduction en 2008 d'un processus budgétaire participatif au niveau municipal, permettant aux citoyens de choisir comment une partie du budget annuel devait être dépensée, en fonction des priorités de la communauté. En 2019, la ville est allée plus loin et a transformé cette approche fructueuse en un exercice de budget vert. Suivant un modèle similaire à celui de son budget participatif historique couronné de succès, il complète les engagements et les débats intensifs en personne par des plateformes en ligne pour le vote des citoyens et la soumission de propositions. En outre, cette variante verte appelle à la soumission de projets ayant des objectifs mesurables et réalisables en matière d'atténuation et/ou d'adaptation au changement climatique. Récompensés par le « Label vert » de la ville, les projets retenus sont ensuite intégrés dans le plan d'activités et le budget du conseil municipal, le plan consolidé étant finalement examiné et approuvé par le conseil municipal et l'assemblée municipale.

Il est important de noter que le processus a fait un effort explicite pour impliquer tous les groupes de citoyens. Le retour d'information en 2019 a révélé que la participation a été perçue comme dominée par un groupe d'âge spécifique de citoyens. Afin de rendre le processus plus inclusif et de créer des opportunités pour les groupes moins engagés tels que les jeunes, les personnes âgées et les migrants, certains processus ont été « dénumérisés » pour rendre la participation plus accessible. Le retour à des formes de rassemblements physiques offre des points d'entrée bienvenus pour les groupes moins avertis sur le plan technologique ou moins accessibles.

Pleins feux sur l'enquête citoyenne de Kispest¹³

En 2015, le district hongrois de Kispest a commencé à élaborer son plan local d'adaptation climatique. Reconnaisant l'importance de l'engagement des citoyens pour comprendre les principaux impacts du changement climatique sur la population locale, Kispest a développé une enquête citoyenne pour compléter les données quantitatives existantes au niveau national. L'enquête a servi le double objectif d'impliquer les citoyens locaux dans le processus d'adaptation climatique et de collecter les informations nécessaires en vue d'identifier les domaines d'action prioritaires pour leur plan d'adaptation au changement climatique (PAEDC). Cela a permis d'intégrer les expériences et les préférences des citoyens dans le plan d'adaptation de Kispest et dans le PAEDC. Les actions qui ont été développées en réponse directe aux priorités de l'enquête sont les suivantes :

- L'isolation thermique des bâtiments visant à améliorer le confort thermique et à protéger les citoyens des vagues de chaleur.
- Le renforcement de l'approvisionnement alimentaire local, qui se traduit par la revitalisation d'une culture de jardinage grâce à la distribution gratuite et à l'échange de semences, la plantation d'arbres et d'arbustes fruitiers dans les bâtiments publics, une campagne de marketing visant à différencier les producteurs locaux, et le développement d'une restauration locale basée sur des produits locaux, créant ainsi des opportunités d'emplois locaux.

12
Center for Public Impact.
Green Participatory
Budgeting: Lisbon,
Portugal. [Centre For Public
Impact \(CPI\)](#)

13
Covenant of Mayors Europe
[Tackling local needs:
the development of an
adaptation strategy using
a citizen survey](#)

3 Intégration des aspects liés à l'équité dans le cycle PAEDC

La phase de planification

3.2 Intégration de l'équité dans la phase de planification des PAEDC

3.2.1

Élaboration de la stratégie

Le processus PAEDC décrit un certain nombre d'étapes clés pour entreprendre le développement d'une stratégie globale, que l'on trouve aux pages 13 à 16 des [Lignes directrices pour les rapports de suivi des PAEDC](#). Un guide publié [élaboré récemment sur les rapports de suivi de la précarité énergétique](#) complète ces lignes directrices. Des exemples de points d'entrée pour des actions pratiques axées sur l'équité sont présentés ci-dessous.

Points d'entrée

Vision et engagement

Mise en place de structures de coordination et d'organisation, affectation de personnel

Les moyens d'intégrer l'équité

Le processus d'élaboration d'une vision commune de l'avenir d'une autorité locale en matière de climat, d'énergie durable et d'adaptation offre une occasion unique de saisir et d'intégrer les aspirations de la communauté pour l'avenir de leur ville. L'intégration de ces aspirations augmente la probabilité d'un engagement continu pour la mise en œuvre de cette vision. Une action essentielle en matière d'équité consiste à veiller à ce que les représentants des groupes vulnérables aient une place à la table et un espace sûr pour exprimer leurs points de vue.

Cette action se concentre principalement sur la volonté interne de l'autorité locale d'intégrer l'équité dans tous les aspects de la gouvernance et des procédures. Il s'agit essentiellement d'un engagement commun de l'équipe à faire évoluer collectivement la culture, les politiques et les pratiques internes. Exemples de mise en œuvre :

- L'articulation et le suivi par les dirigeants d'un engagement à soutenir le renforcement des capacités internes et des compétences liées à la promotion de l'équité.
- L'élaboration d'un plan d'action interne de « préparation à l'équité » qui responsabilise tous les membres de l'équipe quant au renforcement et à l'application ultérieure des capacités et des connaissances nouvellement acquises.
- La création d'espaces sûrs permettant au personnel de participer à des dialogues honnêtes sur l'équité.
- Une réflexion sur la mesure dans laquelle l'équipe interne elle-même reflète les identités des membres des communautés vulnérables qu'elle sert. Cette réflexion peut déboucher sur un recrutement ciblé visant à accroître la représentation de groupes déterminés au sein des structures gouvernementales.
- Veiller à ce que le personnel dispose des connaissances et des compétences plus techniques pour relever efficacement les défis auxquels sont confrontés les citoyens vulnérables, l'atténuation de la précarité énergétique constituant l'un de ces exemples.



3 Intégration des aspects liés à l'équité dans le cycle PAEDC

La phase de planification

Points d'entrée de l'engagement

Participation des parties prenantes et des citoyens

Sélection des options d'adaptation, stratégie en cas d'événements climatiques extrêmes

Les moyens d'intégrer l'équité

Se référer à la **section 3.1** ci-dessus.

Le processus d'évaluation des options d'adaptation possibles doit toujours suivre un processus rigoureux d'évaluation des risques et vulnérabilités, décrit à la section 3.2.3 ci-dessous. Mais au préalable, des décisions doivent être prises concernant la méthode qui sera utilisée pour évaluer les options d'adaptation identifiées, y compris les critères qui seront utilisés pour évaluer les options. Ces décisions affectent directement la probabilité que les considérations d'équité et les besoins des groupes vulnérables soient au centre de la prise de décision.

Les trois approches les plus courantes utilisées pour évaluer les options d'adaptation sont les suivantes :

- L'analyse coûts-avantages (ACA) ;
- L'analyse coûts-efficacité (ACE) ;
- L'analyse multicritère (AMC).

Des descriptions détaillées de chacune de ces méthodes peuvent être trouvées dans [l'Outil d'aide à l'adaptation urbaine de la Convention des Maires - Europe](#). Nous nous contentons ici de souligner les limites les plus fréquemment citées de chaque option en matière d'équité.

La méthode ACA exige que tous les avantages potentiels de l'adaptation soient mesurés et exprimés en termes monétaires, ce qui rend difficile la prise en compte d'avantages plus intrinsèques ou de résultats en matière d'équité, tels que le sentiment de sécurité, d'appartenance ou de bien-être.

De même, si la méthode d'évaluation ACE permet d'exprimer certains avantages de l'adaptation en termes non monétaires, elle est souvent critiquée parce qu'elle ne tient pas suffisamment compte des aspects sociaux, de la faisabilité de la mise en œuvre ou des co-bénéfices, qui peuvent tous contribuer fortement aux résultats en matière d'équité.

Du point de vue de l'équité, l'approche AMC est sans doute la plus complète et la plus inclusive, car elle intègre généralement des critères financiers et non financiers, et inclut également d'autres critères issus du processus AMC établi, qui consiste à impliquer un groupe diversifié de parties prenantes dans le processus d'évaluation. Mais les AMC peuvent être des processus coûteux et prolongés, dont l'inconvénient potentiel est de ne pas consacrer suffisamment de temps, dès le départ, à l'implication des membres des groupes vulnérables dans le processus et à la compensation adéquate de leur temps de travail.



3 Intégration des aspects liés à l'équité dans le cycle PAEDC

La phase de planification

Points d'entrée de l'engagement

Budget global pour les sources de financement et de mise en œuvre

Les moyens d'intégrer l'équité

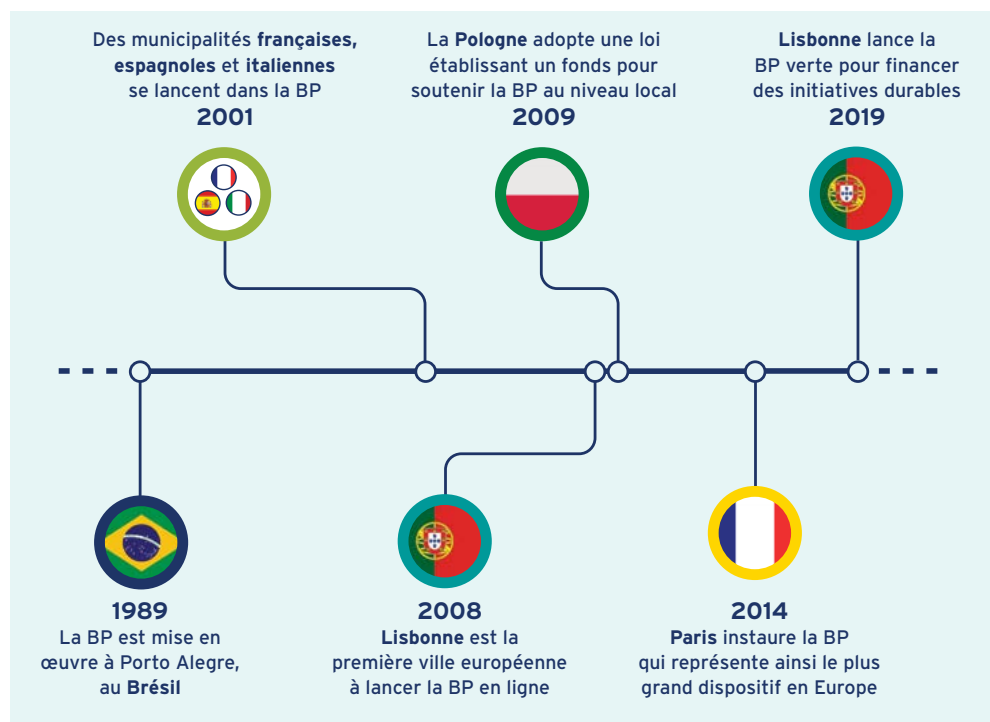
Le budget municipal est la déclaration annuelle la plus importante concernant ses valeurs et ses priorités, ce qui en fait un point d'entrée essentiel pour l'intégration de l'équité. Voici quelques exemples de bonnes pratiques en la matière :

- Le développement de processus de budgétisation participative (BP) qui permet à la communauté de s'impliquer directement dans les décisions de dépenses municipales.
- L'utilisation d'outils d'équité et de budgétisation au cours des processus de budgétisation. Ces outils incitent les services à évaluer l'impact disproportionné d'une proposition de budget sur certaines communautés vulnérables, ainsi que la manière dont les fonds pourraient être réaffectés pour promouvoir l'équité ethnique, socio-économique ou d'autres formes d'équité.
- Élaboration de déclarations budgétaires sur l'équité. Ces déclarations peuvent faire partie du budget des projets ou des programmes, et peuvent inclure l'articulation de la politique de budgétisation de l'équité de l'autorité locale, l'approche de la rémunération équitable pour toutes les personnes impliquées dans les projets, la description de la façon dont la propriété intellectuelle et la souveraineté de l'expertise communautaire sont traitées et la façon dont sont honorées les relations à long terme avec la communauté. Il peut également s'agir d'une déclaration globale, au niveau le plus large, sur la manière dont l'équité est prise en compte dans l'ensemble du budget, indiquant clairement où l'équité est intégrée dans les programmes et identifiant les lignes budgétaires spécifiques à l'équité qui ont été proposées.

3 Intégration des aspects liés à l'équité dans le cycle PAEDC

La phase de planification

Figure 6
Budgétisation participative : Une approche innovante
Europort.europa.eu



Les questions clés à poser à ce stade sont les suivantes

- Disposons-nous d'une politique ou d'un plan en matière d'équité ?
- Notre équipe dispose-t-elle des compétences et des capacités nécessaires pour garantir le traitement équitable des groupes vulnérables dans nos politiques, nos plans et nos projets ?
- Nos projets offrent-ils des améliorations de la qualité de vie qui comptent pour ces communautés vulnérables ?
- Reflètent-ils les priorités des communautés vulnérables ?
- Nos projets sont-ils conçus pour maximiser les bénéfices mutuels pour les membres des communautés vulnérables ?
- Choisissons-nous délibérément d'implanter les actions d'adaptation au climat au sein des communautés qui en ont le plus besoin ?
- Y a-t-il une cohérence entre nos intentions et aspirations en matière d'équité et la manière dont nous allouons nos ressources ?

3 Intégration des aspects liés à l'équité dans le cycle PAEDC

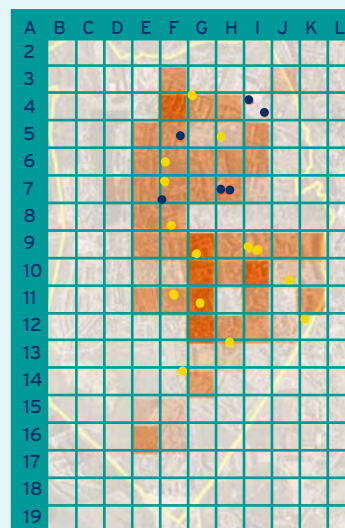
La phase de planification

Pleins feux sur une bonne pratique : l'évaluation de la vulnérabilité en Slovaquie¹⁴

L'Institut de développement des Carpates (CDI) en Slovaquie a entrepris une évaluation de la vulnérabilité sociale aux vagues de chaleur et aux températures élevées dans les villes de Trnava et de Košice, dans le but d'informer la conception et la mise en œuvre d'actions d'adaptation à l'aide de solutions basées sur la nature. Le quartier Zapad de Košice a été choisi comme étude pilote en raison de facteurs tels que la forte densité de population et le nombre élevé d'écoles, d'hôpitaux et de maisons de retraite qui accueillent des membres vulnérables de la communauté. Une longue liste d'indicateurs de vulnérabilité et d'exposition a été collectée au niveau de la résolution d'une cellule de grille de 200 m x 200 m. Ces données ont ensuite été superposées à des cartes thermiques, ce qui a permis de mieux comprendre où résidaient les personnes ou les communautés potentiellement vulnérables. Ces mesures ont finalement servi de base à la mise en place d'un programme dirigé par les autorités locales visant à rafraîchir les espaces publics intérieurs et extérieurs par le biais d'infrastructures vertes, d'ombrages artificiels, d'ombrages des fenêtres et de l'utilisation de surfaces réfléchissantes.

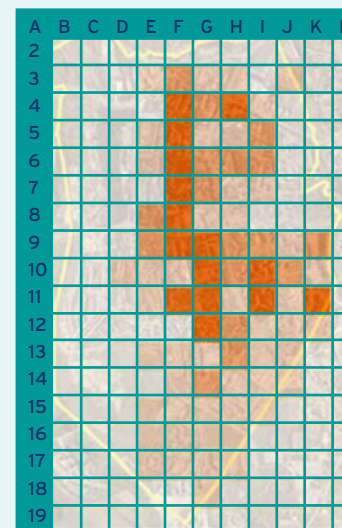
Figure 7

Vulnérabilité aux vagues de chaleur, Kosice a) concentration des personnes et des installations vulnérables (représentées par des points jaunes et rouges) ; b) carte récapitulative de tous les facteurs pondérés



Concentration des personnes et des installations vulnérables

● Personnes ● Installations



Carte récapitulative de tous les facteurs pondérés

14
Breil, M. et al.
[Social vulnerability to climate change in European cities - state of play in policy and Practice](#)

3 Intégration des aspects liés à l'équité dans le cycle PAEDC

La phase de planification

3.2.2

Élaboration de l'inventaire des émissions et options d'atténuation

L'élaboration d'un inventaire des émissions est une première étape cruciale dans l'identification des actions les plus efficaces pour réduire les futures émissions. Bien que ce processus soit en soi un processus comptable relativement neutre du point de vue de l'équité, c'est au moment d'utiliser l'inventaire pour orienter les actions d'atténuation possibles que les responsables locaux et les parties prenantes doivent commencer à poser des questions axées sur l'équité.

La plus importante est de déterminer les individus, les groupes ou les communautés susceptibles d'être avantagés ou désavantagés de manière disproportionnée par d'éventuelles mesures d'atténuation à court, moyen et long terme. À l'instar du concept de capacité d'adaptation présenté au point 1.1, la "capacité d'atténuation" d'un individu ou d'une communauté¹⁵ dépend également de facteurs tels que l'origine ethnique, le sexe et le revenu. Lorsque des actions d'atténuation potentielles sont susceptibles d'entraîner

des contraintes néfastes pour des groupes particuliers, les responsables locaux doivent examiner quelles politiques ou activités supplémentaires peuvent être mises en œuvre pour éliminer ces contraintes.

Deux exemples sont fournis pour illustrer comment une action d'atténuation sélectionnée peut avoir des implications négatives en matière d'équité ou de justice, avec des exemples d'actions alternatives¹⁴ :

- Dans un cas, les incitations à l'utilisation de véhicules électriques, qui comprenaient des subventions à l'achat et des exemptions de restrictions locales de circulation, ont été principalement utilisées pour l'acquisition de deuxièmes voitures qui bénéficiaient de l'exemption des frais de péage et des restrictions de circulation. Ce dispositif a miné involontairement les efforts de la politique des transports publics, en creusant les inégalités et en réduisant les sources de recettes fiscales locales. Une autre solution aurait pu consister à élaborer des politiques visant à réduire l'utilisation des voitures particulières, qui auraient pu profiter aux ménages à faibles revenus en améliorant les systèmes de transport public.

- Les mesures telles que les taxes sur le carbone ou les structures tarifaires des services publics qui visent à encourager l'efficacité énergétique par le biais de mécanismes de marché en augmentant le prix de l'énergie créent souvent des charges disproportionnées pour les ménages à faibles revenus et les ménages collectifs et peuvent conduire à une augmentation de la précarité énergétique. D'autres moyens d'action plus équitables pourraient consister à promouvoir des solutions qui réduisent les factures d'électricité, par exemple par la création de communautés énergétiques et/ou de modèles de sociétés de services énergétiques (ECSO) pour la rénovation des logements sociaux¹⁶. Par ailleurs, en complément des approches fondées sur la structure tarifaire, les municipalités pourraient envisager de promouvoir des guichets uniques pour les citoyens pauvres

en énergie afin d'éviter les coupures et d'aider les citoyens à payer leurs factures d'électricité. Dans d'autres cas, les recettes de la taxe carbone pourraient être affectées au soutien des personnes les plus vulnérables¹⁷.

Dans l'idéal, les actions d'atténuation devraient conduire à une amélioration de l'équité pour les individus, les groupes et les communautés. Pour ce faire, les synergies et les compromis entre les actions d'atténuation et d'adaptation doivent être identifiés dès le départ. Un guide utile de la Convention des Maires - Europe qui identifie certains de ces compromis potentiels dans le cadre d'un PAEDC est disponible [ici](#)¹⁸.

¹⁵ Luddon, V., Le Den, X., Colaiacomo, E., Finello, F. & Landes, F. [Social Impacts of Climate Mitigation Policies and Outcomes in Terms of Inequity \(2021\)](#)

¹⁶ [European Commission Energy communities](#)

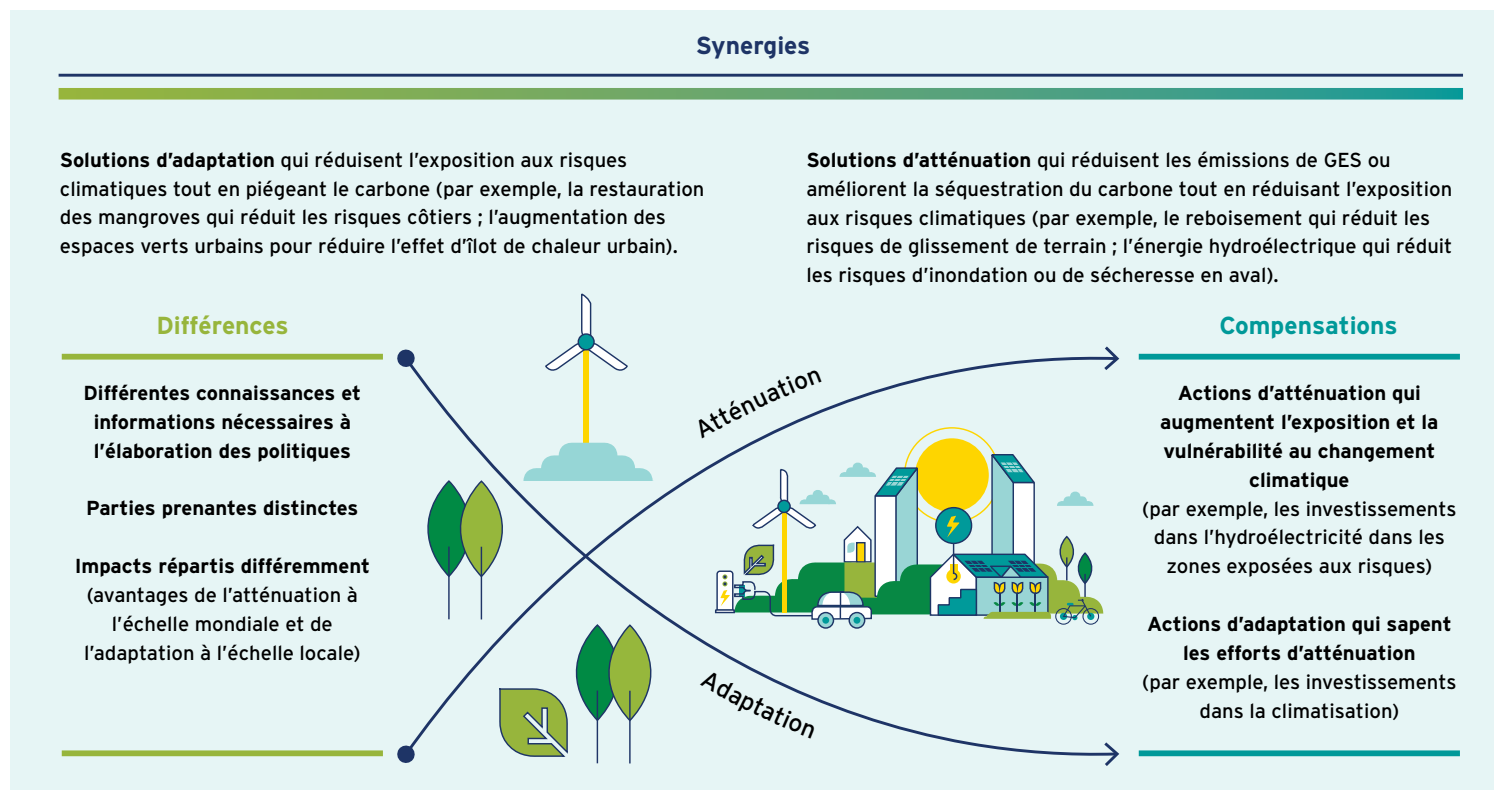
¹⁷ [BEUC The consumer checklist for Fair and Efficient Carbon Pricing. \(2020\)](#)

¹⁸ [Covenant of Mayors Europe Upgrading from SEAP to SECAP For Integrated Climate Action: A Quick Access Guide. \(2019\)](#)

3 Intégration des aspects liés à l'équité dans le cycle PAEDC

La phase de planification

Figure 8
Rapport sur le déficit d'adaptation 2022 du PNUE



Les questions clés à poser à ce stade sont les suivantes

- Quels individus, groupes ou communautés pourraient être désavantagés par une action potentielle d'atténuation ou d'adaptation ?
 - Existe-t-il des politiques ou des activités supplémentaires susceptibles de réduire ou d'éliminer cette contrainte disproportionnée ?
- Avons-nous pris en compte de manière adéquate les synergies ou les compromis entre les actions d'atténuation et d'adaptation ?
 - Avons-nous impliqué les communautés dans le processus de réalisation de cet examen afin de garantir la prise en compte de leur expérience vécue ?

3 Intégration des aspects liés à l'équité dans le cycle PAEDC

La phase de planification

3.2.3

Risques et vulnérabilités et actions d'adaptation

Les évaluations des risques et vulnérabilités sont des instruments essentiels pour identifier les personnes et les lieux les plus vulnérables au changement climatique au niveau local.

- Les évaluations des risques se concentrent principalement sur les changements prévus dans les conditions climatiques, l'inventaire des équipements potentiellement touchés, la probabilité que l'impact se produise et les conséquences qui en découlent.
- Les évaluations des vulnérabilités mettent l'accent sur l'exposition, la sensibilité et la capacité d'adaptation des systèmes, des équipements et des populations.
- Les évaluations intégrées des risques et vulnérabilités portent à la fois sur la vulnérabilité aux aléas climatiques et sur leurs conséquences.

La mise en œuvre d'une évaluation témoigne de l'intention d'élaborer des stratégies et des programmes visant à mettre en place des dispositifs et des actions spécifiques qui protègent les groupes vulnérables contre les bouleversements et les stress les plus importants, renforcent leurs capacités d'adaptation pour résister et rebondir, et profitent de l'occasion pour s'attaquer à certains des problèmes systémiques qui sont à l'origine des vulnérabilités.

Ces évaluations permettent de répondre aux questions suivantes¹⁹

- Quelles sont les principales expositions et sensibilités à l'origine des vulnérabilités, et quelle est l'efficacité des stratégies d'adaptation mises en œuvre ?
- Quelles sont les principales conséquences des effets du changement climatique sur l'environnement et le bien-être humain ?
- Quelles sont les actions d'adaptation susceptibles de remédier aux effets prévisibles du changement climatique tout en contribuant à renforcer la résilience des systèmes naturels et humains ?
- Quels sont les types d'interventions, les capacités et les principales étapes nécessaires à la mise en œuvre des actions d'adaptation ?

¹⁹

Bizikova, L., Habtezion, Z., Bellali, J., Moussa Diakhite, M. & Pinter, L. [IEA Training Manual - An integrated environmental assessment and reporting training manual](#)

3 Intégration des aspects liés à l'équité dans le cycle PAEDC

La phase de planification

Bien qu'il existe différentes approches pour réaliser des évaluations des risques ou de la vulnérabilité, l'activité consiste généralement à :

- 1 Déterminer et prévoir la probabilité et la gravité des bouleversements et des stress ;
- 2 Évaluer les capacités d'adaptation des différents individus et communautés à ces stress et bouleversements.

Ces deux premiers éléments sont identifiés et quantifiés en combinant les plus petites unités géographiques disponibles de données géospatiales, de caractéristiques sociodémographiques, d'environnements naturels et bâtis, et d'indicateurs d'exposition au climat.

Une fois cette étape franchie, les deux étapes suivantes sont les suivantes :

- 3 Intégrer et cartographier les vulnérabilités en superposant les données des deux premières étapes et en présentant les résultats sous une forme spatiale ;
- 4 Utiliser ces informations pour identifier un ensemble d'options d'adaptation possibles, puis mener une analyse coût/bénéfice pour parvenir à un ensemble d'activités d'adaptation que l'autorité locale s'engage à mettre en œuvre.

L'accent mis sur la vulnérabilité, et pas seulement sur le risque, garantit que les considérations d'équité sont au cœur de ce processus. Voici une liste non exhaustive de ressources recommandées pour guider les autorités locales dans la réalisation de ces évaluations :

- [Outil d'aide à l'adaptation urbaine de la Convention des Maires - Europe](#)
- [Energy Poverty Advisory Hub \(EPAH\) Handbook 1: A Guide to Energy Poverty Diagnosis](#) [Manuel 1 de l'Energy Poverty Advisory Hub (EPAH) : Guide pour le diagnostic de la pauvreté énergétique]
- [UNEP's Vulnerability and Impact Assessment for Climate Change Module](#) [Module d'évaluation de la vulnérabilité et de l'impact du changement climatique du PNUE]
- [UNDP's Guide on Mapping Vulnerability at Sub-National Level](#) [Guide du PNUD sur la cartographie de la vulnérabilité au niveau infranational]
- [C40's Assessing Risks In Cities Tool Box](#) [Boîte à outils du C40 sur l'évaluation des risques dans les villes]

Un accent mis sur la vulnérabilité, et pas seulement sur le risque, garantit que les considérations d'équité sont au cœur de ce processus.

3 Intégration des aspects liés à l'équité dans le cycle PAEDC

La phase de mise en œuvre

3.3 Intégration de l'équité dans la phase de mise en œuvre des PAEDC

Alors que le processus PAEDC lui-même est principalement axé sur la planification et le suivi ultérieur, c'est la mise en œuvre du plan qui fait progresser les municipalités vers la neutralité des émissions et la résilience climatique. Cette section présente un certain nombre de points d'entrée de l'équité à prendre en compte durant cette phase de mise en œuvre.

Points d'entrée

Le développement économique

Les moyens d'intégrer l'équité

Bien que l'accent soit mis sur les impacts économiques négatifs du changement climatique, il est également possible d'affecter les investissements importants nécessaires à l'atténuation et à l'adaptation à des initiatives qui offrent également des opportunités de développement économique équitable. Citons, à ce titre, plusieurs exemples :

- Les marchés publics locaux : les administrations territoriales attribuent plus de 60 % de l'ensemble des marchés publics dans les pays de l'OCDE²⁰. Les autorités locales se voient donc offrir d'importantes possibilités de renforcer l'équité économique en faisant appel à des groupes de fournisseurs et d'entrepreneurs nouveaux et plus diversifiés, tels que des entreprises minoritaires ou des entrepreneurs sous-représentés. Il existe d'autres possibilités d'inclure des critères sociaux dans les procédures de passation de marchés. Par exemple, la municipalité d'Eeklo, en Belgique, affiche explicitement sa préférence pour la propriété collective de l'approvisionnement en énergie dans les nouveaux appels d'offres, exigeant actuellement un niveau minimum de 30 % de propriété citoyenne²¹.

Cela peut également inclure la promotion de l'utilisation de pratiques de marchés publics socialement responsables, y compris par le biais de critères d'attribution sociaux qui créent des opportunités pour les personnes les plus touchées par la transition verte.

- Les emplois verts : mise en place d'une stratégie équitable en matière d'emplois verts qui favorise la durabilité et les possibilités de salaire décent pour les membres vulnérables de la communauté. Des programmes de perfectionnement et de reconversion de la main-d'œuvre visant à assurer la transition vers une énergie propre et incluant les groupes vulnérables peuvent être conçus à cet effet.



²⁰ OECD
Unlocking the Strategic
Use of Public Procure-
ment in Bratislava, Slovak
Republic. (OECD, 2021)

²¹ CLES. [Eeklo, Belgium CLES](#)

3 Intégration des aspects liés à l'équité dans le cycle PAEDC

La phase de mise en œuvre

Points d'entrée de l'engagement

Un engagement constant de la communauté

Suivi en temps réel

Les moyens d'intégrer l'équité

Il s'agit d'impliquer les parties prenantes des communautés vulnérables en tant que partenaires essentiels et informés tout au long du cycle de mise en œuvre. Dans la pratique, cette implication peut intervenir sous les formes suivantes :

- Instaurer la confiance et gérer le changement par un engagement et une communication cohérents ;
- Renforcer les capacités des communautés ;
- Saluer publiquement les communautés pour leurs contributions et faciliter leur appropriation des actions d'atténuation et d'adaptation afin de garantir l'équité. Vous trouverez des exemples de ces interventions dans le [webinaire de la Convention des Maires - Europe²²](#) datant de 2022.

Le suivi en temps réel de l'impact sur l'équité des mesures d'adaptation et d'atténuation permet d'identifier et de rectifier à temps les activités qui entraînent une mauvaise adaptation ou d'autres conséquences négatives involontaires.

Pour accroître l'utilité du suivi en temps réel de l'impact des projets sur l'équité, les municipalités doivent investir dans le développement d'indicateurs d'équité utiles (voir section 3.4 ci-dessous) et, au minimum, toutes les données collectées doivent être ventilées par origine ethnique et par sexe.

Les processus de collecte, d'analyse et de reporting doivent ensuite être développés et institutionnalisés.

22
Covenant of Mayors EU
[Community Ownership and Participation for Effective Climate Change Mitigation and Adaptation Planning](#)

3 Intégration des aspects liés à l'équité dans le cycle PAEDC

La phase de mise en œuvre

Pleins feux sur une bonne pratique : les Emplois verts de Pouzzoles²³

Ce projet visait à réduire la pauvreté urbaine dans le quartier de Monterusciello, un nouveau quartier de logements sociaux composé de 20 000 résidents à faibles revenus, avec des taux de chômage élevés et l'existence d'importants espaces inexploités. Grâce à la création d'un nouveau paysage industriel agro-urbain, les objectifs du projet comprenaient la création d'emplois agricoles urbains et d'opportunités de formation pour les membres de la communauté. Après avoir surmonté toute une série de difficultés de mise en œuvre, ce projet a atteint la plupart de ses objectifs initiaux. Parmi les éléments remarquables, citons l'approche participative et le dialogue permanent avec la communauté locale, les liens créés entre les écoles, la formation et les jeunes à la recherche d'un emploi, les liens avec les systèmes scolaires, les partenariats solides obtenus grâce au dynamisme de la municipalité de Pouzzoles, et le modèle de partenariat public/privé solide qui soutient la viabilité financière à long terme du projet.

Les questions clés à poser à ce stade sont les suivantes

- Achetons-nous de manière proactive des produits et des services auprès d'entreprises qui reflètent la diversité de la communauté dans laquelle nous travaillons ?
 - Et recueillons-nous les données/informations appropriées pour nous aider à comprendre à qui nous achetons en fait ?
- Réfléchissons-nous et nous efforçons-nous d'atténuer les risques de projets entraînant un déplacement et/ou une gentrification ?
- Continuons-nous à instaurer un climat de confiance avec les communautés vulnérables auxquelles nous nous adressons ?
- Recueillons-nous suffisamment de données ou le bon type de données pour déterminer si notre projet permet d'accroître la résilience des populations vulnérables face aux effets du climat ?
 - Pouvons-nous être sûrs que nous ne renforçons pas ou n'enracinons pas les inégalités systémiques existantes ?

23

Urban Innovative Actions. MAC (Monterusciello Agro City): A courageous, creative, concrete and inclusive project
[UIA - Urban Innovative Actions](#)

3 Intégration des aspects liés à l'équité dans le cycle PAEDC

La phase de suivi et d'évaluation

3.4 Intégration de l'équité dans la phase de suivi et d'évaluation des PAEDC

Le suivi et l'évaluation des résultats des actions d'adaptation et d'atténuation sont essentiels non seulement pour rendre compte des financements publics et apprendre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, mais aussi pour ajuster les programmes en conséquence. Cette phase est également fondamentale pour révéler leur impact sur différents individus, groupes et communautés au fil du temps et pour utiliser ces connaissances afin de s'assurer que les actions et les politiques n'exacerbent pas ou ne créent pas de nouvelles inégalités ou d'effets involontaires²⁴. Le tableau ci-dessous identifie les étapes clés du développement et de la mise en œuvre d'un système de suivi et d'évaluation, en accordant une attention particulière aux points d'entrée de l'équité.

Points d'entrée du suivi et de l'évaluation

Élaboration d'un cadre de suivi

Le développement d'indicateurs

Traitement équitable des groupes vulnérables dans la pratique

Une stratégie de suivi et d'évaluation est un élément essentiel de toute stratégie ou de tout plan d'adaptation ou d'atténuation. Seule la mise en œuvre de la stratégie de suivi et d'évaluation permet aux responsables et aux parties prenantes de comprendre l'efficacité des interventions et de décider si des corrections ou des ajustements doivent être apportés, en particulier en ce qui concerne les effets négatifs imprévus des actions. Ainsi, l'un des objectifs de toute stratégie de suivi et d'évaluation efficace devrait être de mesurer les effets de toutes les activités sur l'équité.

Les indicateurs sont des caractéristiques spécifiques, observables et mesurables qui révèlent si une politique ou un programme particulier progresse ou non vers la réalisation d'un résultat spécifique. Les indicateurs d'équité, plus spécifiquement, aident à mesurer les disparités existantes auxquelles sont confrontés les groupes de personnes défavorisées, et à déterminer si ces disparités augmentent ou diminuent à la suite d'une activité particulière.

- Parmi les exemples d'indicateurs généraux d'équité, on peut citer : le revenu annuel médian, le taux de chômage, la charge locative, le nombre de ménages n'ayant pas accès à l'internet, le niveau d'éducation, les moyens de transport pour se rendre au travail et les disparités en matière de santé, les ménages incapables de chauffer ou de climatiser leur maison de manière adéquate.
- Voici quelques exemples d'indicateurs d'équité liés à l'adaptation et à l'atténuation : pourcentage de la population vulnérable aux risques naturels, distance d'un espace vert ou d'un parc, niveau sonore de la circulation, pourcentage du revenu mensuel consacré aux coûts énergétiques.



²⁴

Breil, M. et al. ['Leaving No One Behind' in Climate Resilience Policy and Practice in Europe: Overview of Knowledge and Practice for Just Resilience. \(2021\)](#)

3 Intégration des aspects liés à l'équité dans le cycle PAEDC

La phase de suivi et d'évaluation

Points d'entrée du suivi et de l'évaluation

Le développement d'indicateurs

Traitement équitable des groupes vulnérables dans la pratique



L'élaboration d'indicateurs n'est pas un processus simple, notamment parce qu'il faut tenir compte des aspects pratiques de la collecte des données pour chacun d'entre eux. Pour soutenir les villes dans leur réflexion initiale sur les indicateurs d'équité possibles pour leurs activités d'adaptation et d'atténuation, ces villes trouveront une ressource utile dans la [base de données d'indicateurs²⁵](#) du C40/WRI, qui fait partie d'une note d'orientation plus large sur les processus de planification équitables. Spécifiquement axée sur la précarité énergétique, cette ressource commune [CoM/Energy Poverty Advisory Hub](#) présente les limites et les suggestions d'application de 21 indicateurs différents.

Comme pour toutes les autres phases présentées dans ce guide, l'accord sur les indicateurs du programme doit se faire par le biais d'un processus participatif et inclusif qui permet aux groupes et aux communautés concernés de se prononcer. Ce processus est également utile pour accroître le soutien et la participation de la communauté à la collecte de données, en particulier si l'on considère la nécessité de ventiler les données, comme nous le verrons plus loin.

La collecte de données ventilées

Pour comprendre l'impact équitable des actions d'atténuation et d'adaptation sur différents groupes de personnes, les villes doivent prendre des décisions intentionnelles quant aux données à détailler. La ventilation des données consiste à diviser les grandes catégories de données en sous-catégories plus spécifiques. Les catégories courantes à prendre en compte sont les suivantes : les groupes à faibles revenus, les migrants, les femmes, les minorités raciales, ethniques ou religieuses, les personnes handicapées, les personnes âgées et les enfants, les communautés informelles et les travailleurs extérieurs.

Il est important de noter que plus la ventilation est importante, plus la collecte des données et les processus d'analyse éventuels sont coûteux et prennent du temps. Il est donc important de revenir aux objectifs définis dans le cadre de suivi et d'évaluation et de déterminer, avec les parties prenantes de la communauté, quelles sont les données les plus essentielles à obtenir.

3 Intégration des aspects liés à l'équité dans le cycle PAEDC

La phase de suivi et d'évaluation

Voici une liste non exhaustive de ressources recommandées qui peuvent guider les autorités locales dans la réalisation de ces évaluations de suivi et d'évaluation :

- [Guide de référence rapide : Suivi de la mise en œuvre des PAEDC](#)
- [RESIN - Supporting Decision Making for Resilient Cities Monitoring and Evaluation Guide](#) [RESIN - Guide de suivi et d'évaluation de la prise de décision pour les villes résilientes]

Les questions clés à poser à ce stade sont les suivantes

- La compréhension des impacts sur l'équité est-elle un objectif spécifique de votre stratégie de suivi et d'évaluation ?
- Avez-vous défini des indicateurs qui traitent de l'équité et du bien-être social de la communauté ?
 - Les membres de la communauté ont-ils été impliqués dans le processus de sélection de ces indicateurs ?
- Recueillez-vous régulièrement des données ventilées afin de mieux comprendre les impacts positifs ou négatifs de vos activités sur les groupes ou les communautés les plus vulnérables ?
- Partagez-vous et discutez-vous les résultats des activités de suivi et d'évaluation avec les communautés avec lesquelles vous vous engagez afin de contribuer à l'élaboration des orientations et des stratégies futures du programme ?

Pleins feux sur les bonnes pratiques : le Plan d'action climatique de Barcelone²⁶

Le plan d'action climatique 2018-2030 de Barcelone met l'accent sur l'équité et la justice climatique dans l'ensemble de ses 18 lignes d'action, en affirmant explicitement la nécessité de "placer les personnes les plus vulnérables au centre des politiques climatiques". Il prend en compte les différentes réalités des personnes résidant dans ses dix districts, reconnaissant qu'avec l'intensification du changement climatique, un nombre croissant de communautés seront touchées par la précarité énergétique, la chaleur extrême et l'accès réduit à l'eau. Il est important de noter qu'après cette reconnaissance, son cadre de suivi complet comprend des indicateurs qui aident la ville à suivre l'évolution de la situation dans le temps, ce qui permet de réajuster les efforts. Voici quelques exemples d'indicateurs qui contribuent à révéler les résultats en matière d'équité :

- Le nombre de trajets effectués dans des services de transport spécifiques pour les personnes vulnérables ;
- Le nombre de ménages dont les approvisionnements publics de base ont été coupés (gaz, eau et électricité) ;
- La morbidité et la mortalité liées à la chaleur ;
- La proximité des espaces verts (pourcentage de la population se trouvant à moins de 5 minutes d'un espace vert de qualité) ;
- Le nombre de consultations des points d'information sur l'énergie ;
- Le budget pour les projets de coopération internationale visant à améliorer la justice climatique.

Les indicateurs ayant été calculés au début du plan, comme base de référence du plan, des mises à jour sont effectuées chaque année. Les résultats du suivi sont ensuite publiés tous les deux ans, complétés par des réunions d'évaluation avec le public afin d'assurer la participation des habitants au suivi et à l'évaluation de tous les projets de collaboration citoyenne.

²⁵ C40 & WRI Ross Center. [How to tackle climate change and inequality jointly: practical resources and guidance for cities](#)

²⁶ Barcelona City Council [Climate Plan 2018-2030](#)

Intégration de facteurs d'équité dans les processus de planification, de mise en œuvre et de suivi des

Plans d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC)

The **EU Covenant of Mayors Office** is responsible for the overall coordination of the initiative in Europe. It is composed of networks of local and regional authorities: Energy Cities, Climate Alliance, EUROCITIES, CEMR, FEDARENE and ICLEI Europe.

Covenant of Mayors Office

Mundo Madou
Avenue des Arts 7/8
1210 Brussels, Belgium

✉ @eumayors

🌐 www.eumayors.eu

✉ press@eumayors.eu



Covenant of Mayors
for Climate & Energy
EUROPE

Part of the



Published by the Covenant of Mayors – Europe Office in November 2023

Designed by Kate Snow Design



© European Union 2023 – This publication does not involve
the European Commission in liability of any kind.

